



**PROCÈS-VERBAL
RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL
LE 26 MARS 2019**

APPEL NOMINAL :

Présidence :	L. Collard
Membres :	L. Benoit-Léger, D.M. Chartrand, G. Fournier, M. Godbout, R. Laforest, J. Marcil, R. Muse, S. Ouled Ali, M. Roy, C. Stitt et P. Tessier
Élèves conseillères scolaires :	J. Running et Y. Zemni
Directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière :	É. Dumont
Personnel administratif :	A.H. Aïdouni, C.C. Bouchard, T. Gray, F. Laperle, A. Mahoney, P. Tétrault et S. Vachon
Secrétaire de séance :	S. Houde

1. Ouverture de la réunion et appel nominal

La présidente déclare la réunion ouverte à 18 h 00.

1.1 Déclaration de conflits d'intérêts

Sans objet

1.2 Absences autorisées

Sans objet

2. Séance du Comité plénier à huis clos

Résolution 29-19

La conseillère Stitt, appuyée par la conseillère Benoit-Léger, propose

**QUE le Conseil se constitue en séance du Comité plénier à huis clos à
18 h 01.**

Adopté

Les membres reprennent les délibérations en réunion publique à 19 h 00 et la présidente procède à la lecture de la reconnaissance du territoire autochtone.

3. Questions de l'assistance

Sans objet

4. **Audition et réception des délégations**

Sans objet

5. **Audition et réception des présentations**

5.1 **Comité des élèves responsables en environnement (CÉRE)**

La présidente cède la parole à M. Éric Génier directeur du Service éducatif, volet pédagogie. Ce dernier présente Mme Lise Gravelle, conseillère pédagogique, Mme Marie-Lucienne Alphonse, enseignante et Mlles Nefes Gurkan-Marshall et Zoë Szabo, élèves, de l'é.s.p. De La Salle. Ils présentent aux membres la progression du dossier de l'éco-responsabilité au CEPEO ainsi que le Comité des élèves responsables en environnement (CÉRE), sa raison d'être, ses objectifs, sa mission et soulignent quelques projets 2018-2019 du comité. Le but recherché par le CÉRE est d'amener les élèves à s'engager dans des projets innovateurs leur permettant de vivre des apprentissages authentiques.

M. Génier remercie le personnel du CEPEO qui a appuyé ce dossier. Il note également qu'une activité organisée par le CÉRE s'est déroulée le 26 mars 2019 et a rassemblé 85 élèves en provenance de toutes les écoles élémentaires et secondaires du CEPEO.

Les élèves précisent que bien qu'une amélioration peut être observée, le processus de sensibilisation sera de longue haleine.

La présidente remercie le groupe pour leur travail, leur implication et pour la présentation.

Résolution 30-19

La conseillère Godbout, appuyée par le conseiller Roy, propose

QUE soit reçue la présentation du Comité des élèves responsables en environnement (CÉRE).

Adopté

6. **Adoption de l'ordre du jour**

Résolution 31-19

Le conseiller Fournier, appuyé par le conseiller Tessier, propose

QUE soit adopté l'ordre du jour de la réunion ordinaire du Conseil du 26 mars 2019.

Adopté

7. **Adoption du procès-verbal**

7.1 **Réunion ordinaire du Conseil, le 26 février 2019**

Résolution 32-19

Le conseiller Roy, appuyé par la conseillère Laforest, propose

QUE soit adopté le procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil du 26 février 2019.

Adopté

8. Rapport des suivis et questions découlant des procès-verbaux

Les membres prennent connaissance du rapport des suivis.

- 2 ~~Acheminer aux membres un tableau comparatif des taux de remboursement de kilométrage et de repas pour les conseils scolaires limitrophes, la province de l'Ontario et le gouvernement fédéral.~~**

Fait. Le point sera enlevé du tableau.

- 3 ~~Informers les membres des stratégies en place ou à mettre en place pour adresser la pénurie de personnel enseignant et la suppléance dans les écoles.~~**

Fait. Le point sera enlevé du tableau.

- 4 ~~Acheminer une lettre de félicitations au nom du Conseil à R. Iddir, récipiendaire du prix des Directeurs et directrices remarquables du Canada.~~**

Fait. Le point sera enlevé du tableau.

- 5 Apporter des précisions au sujet du tableau des contrats d'une valeur de 250 000 \$ à 999 999 \$ présenté au rapport FIN19-06**

Fait. Le point sera rayé au tableau.

9. Étude des questions pour décision et rapports des comités

9.1 Rapport du Comité plénier à huis clos, le 26 mars 2019

Résolution 33-19

La conseillère Marcil, appuyée par la conseillère Stitt, propose

QUE soit reçu le rapport RH19-04 portant sur les mouvements de personnel pour les mois de février à mars 2019.

Adopté

9.2 Rapport et recommandations du Comité de l'éducation autochtone, le 5 mars 2019

La présidente invite la conseillère Stitt à prendre la parole. Cette dernière informe les membres qu'elle a présidé la réunion via audioconférence et remercie la surintendante Mahoney pour son appui.

Suite à une question de la présidente, la surintendante Mahoney précise que d'ici la fin de l'année scolaire, près de la moitié des écoles auront tenu leurs cérémonies d'inauguration des plaques de reconnaissance des territoires autochtones. Le processus exige que les écoles organisent une activité à caractère autochtone avant la tenue de l'inauguration.

Résolution 34-19

La conseillère Ouled Ali, appuyée par le conseiller Roy, propose

QUE soient reçus les rapports suivants :

Rapport et recommandations du Comité de l'éducation autochtone du 5 mars 2019;

Rapport d'activités de la présidente du Comité de l'éducation autochtone;

Rapport d'activités de la conseillère pédagogique;

SUR19-09_Suivi du plan de travail sur le développement d'une relation réciproque avec les partenaires communautaires;

SUR19-10_Bilan des cérémonies d'inauguration des plaques de reconnaissance des territoires autochtones dans les écoles élémentaires et secondaires du CEPEO;

SUR19-11_Traduction du guide des programmes – Shaw Woods Outdoor Education Centre.

Adopté

Résolution 35-19

Le conseiller Roy, appuyé par la conseillère Ouled Ali, propose

QUE soit nommée Mme Stitt à la présidence du Comité de l'éducation autochtone jusqu'à la prochaine réunion annuelle d'organisation.

Adopté

Résolution 36-19

La conseillère Stitt, appuyée par le conseiller Roy, propose

QUE soit nommée Mme Ouled Ali à la vice-présidence du Comité de l'éducation autochtone jusqu'à la prochaine réunion annuelle d'organisation.

Adopté

9.3 Rapport et recommandations du Comité de participation des parents, le 6 mars 2019

Suite à une question, la conseillère Marcil précise que l'atelier intitulé *Le temps d'une soupe* est présenté par l'ATSA (Quand l'art passe à l'action) et ses artistes. Cette expérience d'inclusion consiste en un dialogue unique constitué de conversations dirigées ayant pour but de nourrir l'organisation dans ses questions les plus profondes sur des thématiques qui touchent nos communautés scolaires dans toute leur diversité. Cette manifestation artistique issue des conversations spontanées sur des enjeux actuels permet la création d'une trace collective de

portraits poétiques et sera présentée lors d'un événement grand public en juin prochain.

Résolution 37-19

La conseillère Marcil, appuyée par la conseillère Godbout, propose

QUE soient reçus les rapports suivants :

Rapport et recommandations du Comité de participation des parents du 6 mars 2019;

Atelier *Le temps d'une soupe*.

Adopté

9.4 Adoption du règlement des redevances d'aménagement scolaires du CEPEO 2019-2024

La présidente, à la demande de la directrice de l'éducation, invite le surintendant des affaires et M. Pierre Tétrault, gestionnaire sénior de la planification, à présenter le rapport.

Il est précisé que les quatre conseils scolaires de la région ont participé à la préparation du feuillet qui sera en utilisation pour les prochaines années. Pour l'instant, les conseils scolaires ne peuvent augmenter les taux d'imposition actuels. Si le gouvernement accordait une augmentation des taux, les conseils scolaires pourraient procéder en contactant le greffier de la ville.

La présidente ayant vérifié auprès des gens du public s'il y a des objections et n'en recevant pas, la proposition suivante est faite.

Résolution 38-19

Le conseiller Chartrand, appuyé par le conseiller Roy, propose

QUE soit reçu le rapport PLA19-07 portant sur la proposition d'adoption du règlement des redevances d'aménagement scolaires du CEPEO 2019-2024;

ATTENDU QU'en conformité avec l'article 257,63 (3) de la Loi sur l'éducation, le CEPEO a déterminé qu'il n'est plus nécessaire de tenir d'autres réunions publiques sur le règlement No 01-2019-RAS-OTTAWA du CEPEO;

QUE le CEPEO adopte le règlement administratif de redevances d'aménagement scolaires No 01-2019-RAS-OTTAWA pour imposer des redevances sur le territoire de la ville d'Ottawa.

Adopté

9.5 Création de la zone de fréquentation de l'é.s.p. Barrhaven Sud

La présidente présente une mise en contexte du rapport.

Résolution 39-19

Le conseiller Roy, appuyé par la conseillère Stitt, propose

QUE soit reçu le rapport PLA19-09 portant sur la création du secteur de fréquentation de l'é.s.p. Barrhaven Sud.

QUE soit créé le secteur de fréquentation de la nouvelle é.s.p. Barrhaven Sud selon les nouvelles délimitations proposées (scénario B) au rapport PLA19-09 à compter de l'année scolaire 2020-2021.

QUE soient modifiés les secteurs de fréquentation des é.s.p. Maurice-Lapointe, Omer-Deslauriers et Gisèle-Lalonde selon les nouvelles délimitations proposées (scénario B) au rapport PLA19-09 à compter de l'année scolaire 2020-2021.

Adopté

9.6 Révision de la politique INS10_Attribution d'un nom aux écoles et aux installations d'enseignement

La présidente invite la directrice de l'éducation à présenter le rapport.

Résolution 40-19

Le conseiller Tessier, appuyé par la conseillère Laforest, propose

QUE soit reçu le rapport SUR19-13 portant sur la révision de la politique INS10_Attribution d'un nom aux écoles et aux installations d'enseignement.

QUE soit abrogée la politique INS10_Attribution d'un nom aux écoles et aux installations d'enseignement.

QUE soit approuvée la politique ADCXX_Attribution d'un nom aux écoles et aux installations d'enseignement.

Adopté

10. Questions mises à l'étude pour décision ultérieure

Sans objet

11. Avis de propositions et dépôt des questions des membres

Sans objet

12. Rapports d'information

12.1 Plan stratégique 2015-2019 : Résultats de l'objectif 3.1 : Environnement scolaire accueillant, inclusif et sécuritaire

La présidente, à la demande de la directrice de l'éducation, invite le surintendant Bouchard à présenter le rapport et à répondre aux questions des membres. Il précise qu'en poursuivant le travail, les résultats finaux seront près des cibles ou les auront atteintes.

Résolution 41-19

Le conseiller Fournier, appuyé par le conseiller Roy, propose

QUE soit reçu le rapport SUR19-14 portant sur les résultats de l'évaluation 2017-2018 de l'environnement scolaire accueillant, inclusif et sécuritaire.

Adopté

12.2 De la directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière

Les membres reçoivent le rapport d'activités de la directrice de l'éducation et en prennent connaissance.

Mme Dumont souligne sa visite le 20 mars 2019 à l'é.é.p. Charlotte-Lemieux en compagnie de la surintendante Mahoney. Les élèves font preuve d'une résilience remarquable et le personnel d'un engagement notable dans un environnement qui pose certains défis causés par la croissance des effectifs.

Le coup de cœur de Mme Dumont ce mois-ci est la journée d'accompagnement avec les élèves conseillères.

12.3 De la présidence

Les membres reçoivent le rapport d'activités de la présidence et en prennent connaissance.

La conseillère Collard remercie le vice-président de son appui pendant son absence.

Ses deux coups de cœurs sont la conférence de presse pour l'annonce de la nouvelle école Ottawa Ouest et l'entrevue avec TV Rogers le 8 mars dernier.

12.4 De la vice-présidence

Les membres reçoivent le rapport d'activités de la vice-présidence et en prennent connaissance.

Le conseiller Chartrand souligne la tenue de la journée de lobbying de l'ACEPO qui aura lieu le 29 mai 2019.

12.5 Des élèves conseillères scolaires

Les membres reçoivent le rapport d'activités des élèves conseillères scolaires et en prennent connaissance.

L'élève conseillère Zemni souligne en particulier le projet *Bonjour My Friend* qui a débuté le 20 mars 2019, lors de l'événement Rendez-vous de la francophonie, et qui fera une tournée pancanadienne.

12.6 Des membres

Sans objet

12.7 ACEPO | FNCSF

Le conseiller Chartrand informe les membres que le prochain CA de l'ACEPO aura lieu le 2 avril 2019.

Il précise que le prochain CA de la FNCSF aura lieu le 26 mai 2019 et qu'il est maintenant président du Comité de revue du fonctionnement du CA de la FNCSF. Il souligne également le document portant sur la rémunération des conseillers scolaires au Canada.

13. Retour en Comité plénier s'il y a lieu

Sans objet

14. Levée de la réunion

Résolution 42-19

Le conseiller Roy, appuyé par la conseillère Laforest, propose

QUE soit levée la réunion ordinaire du Conseil du 26 mars 2019 à 19 h 55.

Adopté

La présidente,



Lucille Collard

**Renvoi : Réunion ordinaire du Conseil
le 23 avril 2019**